

Torcy: grève massive au collège de l'Arche-Guédon

Accueil > Île-de-France & Oise > Seine-et-Marne

Julie Olgno

24 janvier 2019, 20h20 | MAJ : 24 janvier 2019, 21h21



Torcy, ce jeudi. Trente et un enseignants sur trente-six sont en grève. Ils dénoncent une baisse de moyens pour la rentrée 2019. Snes FSU

Les enseignants redoutent une baisse des moyens à la rentrée scolaire 2019. Près de neuf sur dix étaient en grève ce jeudi.

Trente-et-un enseignants sur trente-six étaient [en grève ce jeudi](#) au collège de l'Arche-Guédon à Torcy. « Nous contestons vivement le projet qui nous est parvenu et qui prévoit une baisse de moyens pour la rentrée 2019 », expliquent-ils.

Selon le syndicat enseignant majoritaire Snes-FSU, ils pourraient perdre l'équivalent des horaires d'enseignement à une classe. Les grévistes dénoncent aussi le passage de leur établissement de la catégorie 3 à la catégorie 1, « qui ne prend pas en compte les difficultés socio-économiques de nos élèves ».

Selon eux, « c'est un moyen cynique de nous imposer des classes à plus de 29 élèves, sachant que cet effectif sera dépassé par l'inclusion d'élèves à besoins éducatifs spécifiques et leurs accompagnants ».

Le rectorat de l'Académie de Créteil évoque « une confusion » en raison d'un récent changement de nomenclature dans le département, qui porte à deux au lieu de quatre les catégories des collèges - hors réseaux d'éducation prioritaire et hors établissements ruraux.

« Cette catégorisation est un outil de gestion propre à la Seine-et-Marne qui permet d'attribuer les moyens nécessaires au bon fonctionnement. A l'intérieur d'une catégorie, il y a aussi des nuances en fonction des situations », précise-t-on.

Soixante-dix nouvelles familles fin 2019

Ces profils d'établissements sont basés sur le croisement de plusieurs facteurs, dont l'Indice de position sociale (IPS) des parents d'élèves et les compétences scolaires. Ces dernières peuvent s'améliorer grâce au travail accompli par les enseignants.

Le collège de l'Arche Guédon est sorti du réseau d'éducation prioritaire depuis plusieurs années. Il accueille des élèves des trois écoles de l'Arche-Guédon - le Centre de vie infantine, les Gradins et Bel Air - et celle du Clos de la Ferme. Il n'a pas fait l'objet de nouvelle sectorisation depuis cinq ans, confirme le conseil départemental.

« Nous voulons tirer cet établissement vers le haut. Nous souhaitons le classement du collège dans une catégorie permettant le plus de moyens. Les pouvoirs publics doivent se serrer les coudes dans le cadre du renouveau du quartier », commente le cabinet du maire Guillaume Le Lay Felzine (PS).

La municipalité transmettra les projets d'urbanisme à la cheffe d'établissement pour prouver la venue de nouveaux élèves. « Nous ne savons pas comment ces classes, déjà surchargées, nous permettraient d'accueillir les élèves des soixante-dix familles qui s'installeront fin 2019 », abondent les professeurs.

« L'inspection académique va les recevoir. Il s'agit d'une proposition de dotation horaire à partir des effectifs prévisionnels. Ils peuvent faire remonter des choses », ajoute le rectorat.

